**Termes de références pour le recrutement d’un consultant chargé de réaliser une évaluation externe finale du projet FSPI 2018-2**

*PROJET D’APPUI A L’IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRISEES)*

1. **Présentation projet PRISEES**

L’objectif général du projet est de mettre en phase l’Université avec les enjeux actuels dans des secteurs clé du Burundi. Il se traduit de façon opérationnelle par la mise en œuvre de 5 composantes :

* **Composante 1** : Réviser la formation initiale des enseignants en adéquation avec la réforme de l’école fondamentale. Pour ce faire les programmes de l’école Normale Supérieure (ENS) et de l’Institut pédagogique appliqué(IPA) sont adaptés à la réforme de l’école fondamentale. Les maitres sont formés aux nouveaux curricula pour ainsi améliorer la qualité de l’enseignement fondamental.
* **Composante 2** : Accompagner la transition linguistique kirundi-français dans le cycle fondamental. Il est attendu que les outils pédagogiques pour la transition kirundi-français sont disponibles et les formateurs sont sensibilisés à la problématique essentielle de cette transition.
* **Composante 3** : Renforcer l’adéquation socio-économique de la formation et de la Recherche à l’Université du Burundi. Des actions pertinentes de professionnalisation (filières adaptées) sont déployées afin que l’Université en plus de sa fonction de formation devienne davantage un lieu qui offre des débouchés professionnels aux étudiants.
* **Composante 4** : Former les futurs responsables administratifs burundais aux enjeux de la Francophonie. Répondant aux attentes des autorités burundaises, cette composante vise le renforcement la Francophonie et la langue française dans les relations internationales au Burundi et dans la Communauté Est Africaine.
* **Composante 5** : Management du projet qui consiste à assurer la coordination, l’évaluation et le fonctionnement courant du projet.

Pour la mise en œuvre opérationnelle, les appuis du projet PRISEES ont transité par trois opérateurs principaux que sont l’Agence universitaire de la Francophonie (ONG Internationale), le CELAB de l’Université du Burundi (université locale), 2IF de l’Université de Lyon 3 (université française).

Un chef de projet (expert international mis à disposition par l’Agence Expertise France) a assuré un rôle d’orientation, de supervision et de décision. Le chef de projet étant basé au CELAB, il a eu une intervention plus directe sur les actions relevant de cet opérateur, notamment sur les aspects stratégiques et régionaux d’appui au français dans l’EAC. Hormis ces trois opérateurs, le projet a été mis en réseau avec tous les **acteurs du Partenariat Mondial de l’Education** avec lesquels un travail a été mené en étroite complémentarité. Au premier rang de ceux-ci figure **l’Agence française de Développement** qui coordonne le PME.

1. **Contexte et justification de l’évaluation**

Dans l’accord de mise en œuvre du PRISEES, il est prévu une évaluation externe du projet qui a pour objectif d’apprécier les résultats obtenus, en mesurer la pertinence et l’efficacité. Cette évaluation visera à mesurer l’impact du Projet sur son public cible. La mise en évidence des bonnes et mauvaises pratiques permettra d’améliorer et de renforcer le dispositif du projet PRISSES qui a donné naissance à un nouveau projet PAPUBU.

Le projet PRISEES est réalisé dans une situation socio-politique et éducative caractérisée par :

* Un relatif apaisement soit 3 ans après le conflit politique lié aux élections de 2015 ;
* Une perception, au Burundi, de l’Université comme un espace élitiste et déconnecté des réalités du terrain ;
* Un fort sous-emploi et un niveau de pauvreté grandissante : Le ***Rapport d’État sur le Système Éducatif National (RESEN)*** publié en 2016, dresse le constat d’une forte inadéquation quantitative de l’enseignement supérieur au Burundi qui en 2013-2014 produisait environ 2200 diplômés pour une réserve d’environ 300 emplois cadres dans le secteur formel. (Document de base de l’Association des Employeurs du Burundi (AEB) sur l’Adéquation formation-Emploi dans (Composante1 du PAPUBU) ;

Dans ce contexte, le projet contribue à (re)positionner l’Université comme un acteur de développement utile, intégré, adéquat et reconnu dans les secteurs de l’enseignement fondamental, de l’insertion professionnelle et de la diplomatie.

La Francophonie est aussi un axe transversal du projet qui établit ainsi des passerelles et met en exergue les synergies des secteurs stratégiques de la Coopération française (Enseignement supérieur & Francophonie). Les activités du projet PRISEES visent à augmenter différents impacts socioéconomiques liés à l’enseignement supérieure dans le but de positionner l’Université en tant que pourvoyeur d’emplois.

1. **Avancées et difficultés dans la mise en œuvre du projet**

Dans la mise en œuvre du projet PRISEES, par suite d’un blocage administratif les étapes de certaines composantes ont été interrompues voir abandonnées et leurs budgets réalloués pour donner suite à divers facteurs déjà évoqués ci haut. Il s’agit notamment de :

* L’abandon de la chaire Senghor
* L’abandon de l’Ecole d’Eté
1. **Objectif de l’évaluation**

L’objectif principal est d’évaluer et d’apprécier la qualité de la mise en œuvre du projet et d’identifier les écarts avec les objectifs fixés initialement.

De façon globale, les questions d’évaluation suivantes seront prioritairement posées :

1. Le projet a-t-il contribué à l’effet socio-économique de l’enseignement supérieur au Burundi ?
2. Le projet a-t-il eu un effet catalyseur sur la dimension université-débouchés professionnels des étudiants ?
3. En quoi ce projet a-t-il contribué à l’amélioration de la qualité de la formation des maîtres à l’école fondamentale ?
4. La promotion de la francophonie et l’intégration du français à l’EAC a-t-elle connu des avancées avec l’appui du projet PRISEES ?
5. En quoi ce projet a-t-il contribué à la dynamique du secteur de l’éducation au Burundi, notamment ses liens avec le projet sur l’éducation piloté par l’Agence française de Développement.

Aussi, l’évaluation sera amenée à mesurer ***la pertinence, l’efficacité, l’impact, la durabilité, et la viabilité*** des actions financées par l’ambassade de France. Il s’agit aussi de vérifier le bien-fondé des dépenses ; d’évaluer l’écart entre les résultats obtenus et les résultats attendus.

A la lumière des documents et des entretiens ; le rapport de l’évaluation finale s’attachera à développer davantage l’aspect prospectif, que l’aspect simplement évaluatif. Il devra comporter une analyse sur les retombées des actions menées sur le développement local afin d’en dégager les axes porteurs susceptibles d’être promues et amplifiées au sein de coopérations bilatérales et multilatérales avec des moyens et capacités plus importantes dans une perspective de complémentarité. L’évaluation finale devra se prononcer également sur la qualité du management du projet au sein des institutions bénéficiaires.

Les évaluateurs pourront également travailler de concert avec les évaluateurs ou rapports d’évaluation des programmes mis en œuvre par d’autres partenaires internationaux (Système des Nations Unies, la Belgique, les Pays-Bas, l’Union Européenne, les Etats-Unis) sur ce même secteur d’action.

Entre autres, l’évaluation devra permettre de répondre aux questions suivantes :

1. **En termes de Pertinence**
	1. Le projet tel qu’il a été conçu, notamment le choix des composantes et des activités, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principal et spécifiques en matière d’Appui au développement durable et promotion de la culture comme instrument de réconciliation
	2. Dans quelle mesure les résultats attendus définis par le projet sont atteints à la fin de celui-ci dans un contexte de sortie de crise au Burundi ?
	3. Les activités menées ont-elles été réalisées tel qu’initialement prévus, dans le chronogramme et les conditions initiaux ? Dans le cas contraire, quelles ont été les adaptations correctives mises en œuvre et leurs justifications dans le contexte de crise ?
2. **En termes d’efficacité**
	1. Le projet a-t-il mobilisé les ressources matérielles, financières et humaines prévues et appropriées, au regard du chronogramme et des contraintes externes ?
	2. Comment évaluer les capacités et les compétences mobilisées par les partenaires, étaient-ils en adéquation avec les besoins et enjeux de ce projet d’appui multiforme ?
3. **En termes d’impact, de durabilité et de viabilité**
	1. Quelles sont les retombées à moyen terme de ce projet dans le renforcement de l’enseignement supérieur ?
	2. Le projet a-t-il créé des changements au sein des acteurs : compétence, changement de comportement, réseautage, appel de fonds, émergence de nouvelles idées apparentées au projet ?
	3. Y aurait-il des projets qui ont pu créer une influence institutionnelle à l’issu de leur réalisation ?
	4. Le projet a-t-il pu favoriser une synergie entre plusieurs partenaires (bailleurs) ainsi qu’une mobilisation de fonds externes ?

Comment la mise en œuvre des activités du projet s’est-elle déroulée ? Quelle a été la qualité de la coordination avec le SCAC, les partenaires nationaux ?

Comment articuler les résultats de ce projet avec la mise en œuvre des Objectifs de développement durable ?

1. **Résultats attendus**

L’évaluation finale devra produire au moins deux résultats :

* Un rapport d’évaluation, en français, comprenant les réponses aux questions mentionnées ci-dessus
* L’organisation d’une séance de restitution avec les responsables du projet (SCAC ambassade de France, Comité de pilotage).

**-** Le rapport produit pourra être organisé de la manière suivante :

1. Résumé en français
2. Objectifs de l’évaluation, questions principales et critères d’évaluation,
3. Résumé de l’intervention, incluant les objectifs à atteindre, et présentation de la structure de mise en œuvre du projet, ainsi que du contexte d’intervention et les contraintes subies
4. Méthodologie d’évaluation, incluant ses limites
5. Analyse des informations recueillies et des évidences collectées sur l’impact du projet à court et moyen termes
6. Conclusion de l’évaluation incluant l’analyse des critères d’évaluation établis
7. Leçons apprises et bonnes pratiques dans la coordination du projet d’appui multiforme
8. Recommandations et perspectives

**Le rapport de l’évaluation final produit sera la propriété du Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères et ne pourra pas en aucun cas être diffusé par l’équipe d’évaluation. En cas de différend entre l’équipe d’évaluation et l’Ambassade de France que ce soit, et avant l’initiation de toute procédure juridique, les parties devront tenter de le résoudre par la médiation**

1. **Constitution de l’Offre**

Le candidat devra avoir une formation universitaire minimum de niveau Licence ( BAC+3) en Sciences Economiques et(ou) sociales et une expérience professionnelle d’au moins 5 ans en évaluation de projets, gestion de projets ou en suivi/évaluation de projets .

Le candidat recherché devra en outre justifier d’une expérience spécifique avérée en évaluation de projets de coopération, une bonne connaissance du contexte burundais, des acteurs de l’enseignement supérieur, des enjeux de l’enseignement local et de la problématique de gouvernance au Burundi.

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Une offre technique comprenant un CV actualisé du ou (des) consultant(s), une note de compréhension de la mission, une proposition méthodologique, un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des activités à mener, au moins trois références (nom, coordonnées et organisation bénéficiaire) relatives à des prestations similaires déjà réalisées par le candidat.
2. Une offre financière détaillée de mission d’évaluation.
3. **Méthodologie**

L’évaluation se basera sur :

* Des entretiens avec les responsables du service de Coopération, de l’Agence universitaire de la Francophonie et des autres opérateurs du projet
* Des entretiens avec les responsables des structures partenaires du projet (Recteurs des universités, autorités locales, autres coopérations)
* La revue des documents et supports de projet (contrats, documents de suivi programmatique et financier, rapports d’activités annuels, supports de communication et de sensibilisation audiovisuel, rapports techniques et financiers des institutions bénéficiaires de ce projet)
* Des entretiens avec les bénéficiaires (universités, responsables administratifs, universitaires, populations locales bénéficiaires)
1. **Durée / délais d’exécution**

La durée de la mission est fixée à 30 jours ouvrables, le candidat pourra proposer un délai plus court. Les délais d’exécution du présent marché courent à compter de la notification au prestataire et jusqu’à la validation par l’ambassade de France du rapport final d’évaluation, prévue pour le 11 mai 2020.

1. **Tranches et lots**

Le marché est composé d’un seul lot intitulé « EVALUATION PRISEES **Appui *à l’Impact Socio-Economique de l’Enseignement Supérieur 2018-2019*** »

1. **Coordonnées de la personne responsable du marché**

La personne responsable du marché est la société Marketing and Trading Company ( MTC ) , prestataire délégué par l’ambassade de France au Burundi.

Les offres seront déposées au siège de MTC situé dans les enceintes de l’hôtel MOUNTAIN’S VIEW HOTEL à SOROREZO N° 06 ou envoyées par mail à l’adresse mail ci-après : mtccompan@gmail.com .

1. **Délais**

Les enveloppes et les courriels contenant les offres devront être parvenus au plus tard **le 21 mars 2020 à 17h00, heure locale.**

Ce délai ne peut être dépassé. Toute offre déposée au-delà des dates et heure indiquées ci-dessus ne sera prise en compte.

Les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et l'heure limite ne seront pas examinés.

1. **Délai de validité et prix de l'offre**

Le délai de validité de l’offre est fixé à 90 jours à dater de la réception des offres.

Le prix, exprimé en BIF, est réputé global et forfaitaire et inclut notamment :

- les charges fiscales et parafiscales frappant obligatoirement la prestation ;

- l’ensemble des vacations et frais de déplacement et toutes sujétions nécessitées par les réunions à prévoir avec les différents services ;

- l’ensemble des vacations et frais de déplacement et toutes sujétions nécessitées par l’acquisition sur le terrain de la connaissance nécessaire à l’évaluation

- les prestations d’études jusqu’à l’approbation des différents dossiers et notices ;

- les frais de secrétariat et notamment de reprographie.

Le montant des facturations inclura tous impôts at taxes applicables en République du Burundi.

**Le prix sera ferme et non révisable pendant toute la durée d’exécution du contrat.**Le prix sera réglé selon des modalités et un échéancier négociable au moment de la contractualisation.

Tout règlement doit comporter le bon pour paiement de la facture contresigné par l’ambassade de France, sans préjudice du respect des procédures internes de règlement propres à l’ambassade de France au Burundi.

*Les prestations faisant l’objet du marché seront réglées à terme échu, dans un délai de 15 jours au plus tard à compter de la réception de la facture et validation du rapport par le SCAC.*

1. **Présentation des offres**

**L**e dossier de consultation sera présenté comme suit :

L’offre technique et financière sera présentée de la manière suivante :

* **L’offre technique** sera contenue dans une enveloppe cachetée qui devra clairement mentionner le titre de cette évaluation,
* L’offre technique ne dépassera pas 20 pages (hors annexes). Le candidat exposera sa compréhension de l’évaluation attendue. Il fera état de sa propre expérience sur la manière d’aborder l’évaluation. Il proposera une matrice d’évaluation pour répondre au cahier des charges et donnera les indications utiles sur les méthodes proposées (types d’enquêtes, acteurs sondés…),
* Le candidat indiquera sa disponibilité sur la période couvrant l’évaluation jusqu’à la remise de son rapport final. Il pourra proposer une adaptation de l’organisation proposée pour son évaluation, sous réserve d’en justifier l’intérêt et de préserver le dialogue avec le service de Coopération de l’ambassade de France au Burundi,
* La répartition des jours-expert par phase de l’étude et par membre de l’équipe sera indiquée. Les noms des experts et leurs fonctions spécifiques dans le cadre de cette étude seront précisés. Un tableau récapitulatif mettra en regard le(s) nom(s) de(s) expert(s), les principaux travaux à effectuer et le nombre de jours/expert correspondant,
* Les références de l’évaluateur devront être détaillées, tant en matière d’évaluation de projet de coopération que de connaissance de la problématique de gouvernance au Burundi,
* Les profils des experts proposés seront présentés, ainsi que leur CV détaillé.
* **L’offre financière** accompagnera l’offre technique dans une enveloppe séparée avec mention : « Offre financière pour l’évaluation finale du projet PRISEES ».
* La durée de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception,
* Le/la consultant(e) répondra aux présents termes de références par une proposition technique et financière (PTF) démontrant sa bonne compréhension de la mission et des objectifs de l’évaluation finale.